

Inauguration des nouveaux locaux de l'URDOL

C'est un grand plaisir pour moi de participer ce matin à l'inauguration des nouveaux locaux dieppois de l'Union de la Région Dieppoise d'Œuvre Laïque que la plupart des gens connaissent sous le nom d'Urdol. C'est un véritable retour aux sources qui me réjouit particulièrement.

L'URDOL a été créé en 1946 par des enseignants dieppois qui souhaitaient mettre en place des activités post et périscolaires. Nous étions dix ans après le front populaire et l'instauration des congés payés.

L'URDOL, association de loi 1901, était alors installée à l'école Richard Simon. Durant presque 50 ans, la structure a bénéficié de subventions et d'un soutien de l'Etat avec notamment un poste d'enseignant à plein temps.

Mais en 1994, elle perd ces soutiens financiers. L'URDOL aurait alors pu entièrement disparaître mais c'était sans compter sur la détermination de ses administrateurs de poursuivre une réelle mission d'intérêt public à travers l'animation de centres de loisirs, de centres de vacances ou encore l'accueil de groupes de scolaires anglais mis en place dès 1981.

Des centaines d'enfants de la région dieppoise se sont forgées des souvenirs inoubliables et se sont épanouies grâce à l'URDOL. L'aventure ne pouvait pas s'arrêter ainsi.

Il est alors décidé de poursuivre les activités en s'autofinçant et en renonçant même à solliciter des subventions. Un défi qui pouvait paraître insurmontable. A l'époque, les administrateurs, Mme Yevre, que je salue, en tête, reconnaissaient qu'il était bien difficile d'envisager un avenir même à moyen terme.

Pourtant, l'URDOL est toujours là. La Ville, avec Christian Cuvilliez comme maire, vous avait tout de même apporté un soutien non négligeable à l'époque en vous mettant à disposition gratuitement des locaux, rue de l'Abattoir, au Pollet.

L'URDOL a quitté Dieppe en 2006 pour installer son siège au sein de son centre d'hébergement à la Maison de la Varenne. Mais pour des raisons de coût du loyer et des charges devenu insupportables pour l'association, il a fallu quitter les lieux pour revenir à Dieppe.

Si le retour à Dieppe est évidemment une bonne chose en termes de lisibilité et d'assise sur le territoire, il coïncide aussi avec une baisse de l'activité qui a malheureusement conduit l'association à se séparer de quatre salariés. Un déchirement évidemment pour les administrateurs et j'espère que le rayonnement que l'URDOL va pouvoir retrouver à Dieppe permettra de redynamiser l'activité qui s'appuie sur l'organisation de A à Z de voyages à caractère pédagogique et de sorties scolaires, de l'organisation de voyages pour les adultes (3^e âge, Comités d'entreprise...) et d'accueil de groupes notamment au Domaine des Roches, centre d'hébergement géré par la Ville de Dieppe. En 2009, 118 groupes ont fait appel aux services de l'URDOL. Il faut noter qu'en 24 années d'activité réceptive, l'URDOL a accueilli plus de 260 000 personnes. C'est colossal.

Que ce retour à Dieppe permettra de pérenniser les trois emplois d'Emilie, Isabelle et Marie-Noëlle et, qui sait, de recruter de nouveaux salariés. C'est évidemment mon vœu le plus cher. Et je suis confiant car, autour de la présidente, Cécile Perrin, on sent un enthousiasme et une volonté de déplacer des montagnes pour continuer d'élargir l'horizon de dizaines, de centaines, de milliers, d'habitants de notre région dieppoise.

L'expérience accumulée au fil des décennies est inestimable. L'URDOL porte, en quelques sortes, en son sein les gènes du tourisme solidaire en permettant à travers ses activités à des personnes dont les ressources ne sont pas suffisantes pour s'offrir des vacances.

Les missions que vous vous êtes fixées me tiennent, vous le savez, à cœur. Nous avons d'ailleurs placé les solidarités et l'éducation au centre de notre projet municipal.

Cela conduit à proposer à nos aînés qui ne partent jamais des séjours au moyen d'une convention avec l'association nationale des chèques vacances ou encore à booster les coopératives scolaires pour permettre aux écoles de pouvoir organiser des sorties pédagogiques, et pour cela, je tiens à cette occasion à rappeler aux directeurs d'école qu'ils peuvent frapper à la porte de l'URDOL.

Je vous souhaite à toutes et à tous beaucoup de réussite au sein de vos nouveaux locaux.

Sébastien Jumel,

Maire de Dieppe, vice-président du Département